

Union Midi-Pyrénées Nature et Environnement
Fédération d'Associations loi 1901 - Membre de France Nature Environnement



UMINATE

Uminate

Maison de l'Environnement Midi-Pyrénées

14, rue de Tivoli

31068 Toulouse Cedex

Tél. : 05 34 31 97 42 - Fax : 05 34 31 97 61

Mel : contact@uminate.asso.fr

Internet : www.uminate.asso.fr

Madame Nelly OLLIN
Ministre
Ministère de l'Ecologie et du
Développement Durable
20, Avenue de Ségur
75302 PARIS 07 SP

N/Réf. U0108_06/RP

Toulouse, le 10 décembre 2006

Objet : Pollution andorrane sur les rivières françaises et catalanes

Madame la Ministre,

Uminate, la fédération régionale des associations de défense de l'environnement en Midi Pyrénées souhaite attirer votre attention sur l'état de forte pollution des eaux de l'Ariège entre l'Hospital et le Pas-de-la Case.

Notre association membre « Le Chabot » relève en effet que plus de cinq ans après l'annonce de la création d'une station d'épuration, **la situation du haut parcours de la Rivière Ariège (09, France), du Carol (66, France) et du Rio Segre (Espagne), reste, en mars 2006, celle d'égouts repoussants de la cité Andorrane du Pas de la Case.**

En 1999, on nous avait assuré que la construction d'une station d'épuration allait mettre un terme à la pollution du haut parcours de l'Ariège et du Carol par les effluents non traités du Pas de la Case.

En 2006, la situation reste la même, **ainsi nous en appelons à l'intervention des autorités et institutions françaises et espagnoles** de tous niveaux, concernées à un titre ou à un autre, pour réaliser tous constats utiles, obtenir que la ville du Pas-de-la-Case assume les responsabilités environnementales qui sont les siennes envers la rivière Ariège et les cours d'eau qu'elle alimente, et, au-delà, convaincre la République Andorrane de la puissance, aujourd'hui, des enjeux environnementaux.

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame la Ministre, nos salutations distinguées.

Rémy MARTIN
Président